**CA Trajectoires 19.01.2021**

Présents : Denis Cunin, Lise Van Bareen, Christiane Nicolas, Ines de la Ortega, Daniel Pelegrin, Stéphane Vergnon

Présents par zoom : Annie Mayan, Didier Campait, Stéfanie Wesle

La première heure est affectée à l’envoi des vœux 2021 et du magazine d’AAF aux élus du territoires et partenaires.

Ensuite le CA prend place.

1. **VOGUE**

La question se pose de savoir si l’on maintient la biennale en mars 2021, ou si l’on reporte en novembre 2021 (ou encore en novembre 2022) 🡪 Le CA décide à l’unanimité de reporter à novembre 2021. Ce qui signifie quelques actions :

* Informer Vivante Ardèche de la décision du CA et voir pour les nouvelles dates qu’ils nous proposent en novembre et les confirmer au CA (Steffi)
* Vérifier la disponibilité ou non de Janaina (Steffi)
* Faire un courrier pour informer les participants de la décision et des nouvelles dates. Demander aux participants qui désirent rester un nouveau cheque (car l’actuel deviendra invalide) (Didier).

Vivante Ardèche propose une réunion le 2 février, confirmation des horaires à suivre ainsi que de savoir si c’est une réunion en présentiel ou bien par zoom (Steffi note sa difficulté si la réunion est en présentiel 🡪 qui d’autre peut participer ?). Vivante Ardèche précise vouloir évoquer le sujet « finance », ce qui signifie que nous devons apporter des chiffres clairs. A ce stade la situation est ainsi : nous avons obtenu les subventions 2020 à hauteur de :

Conseil départemental 1500€ (et nous invite à postuler pour une nouvelle aide en 2021)

AAF 900€

Vogüé 120€

Rochecolombe 50€

En ce qui concerne le conseil régional, le dossier est toujours en attente et ce n’est pas par manque de maintes relances de notre part. Une rencontre/échange avec Sandrine Genest est nécessaire afin de voir comment faire évoluer cette situation. Christiane prend RV avec Sandrine Genest.

Enfin, en ce qui concerne le CERMOSEM, Lise reprendra contact avec eux pour les informer et reporter le projet pour novembre prochain.

1. **POLE DES METIERS D’ART D’AUBENAS**

Nous venons de recevoir ce jour une nouvelle proposition des dates pour un prochain COPIL. Trajectoires avait déjà répondu favorablement à 6 propositions d’horaires (sur 3 vendredis) lors de la demande précédente. Toutefois aucune de ces dates n’a été retenue et maintenant c’est 3 autres dates qui nous sont proposées (dont aucun vendredi, ce qui n’est pas favorable à notre situation car Arnaud peut de préférence participer le vendredi). C’est dommage.

Au regard des différents agendas de chacun, une seule date peut convenir dans les 3 qui nous sont proposées : le jeudi 25 février.

Daniel propose de composer un courrier de réponse pour le CA.

Par ailleurs, Steffi partage une information obtenue par des collègues à qui Emilie Chirouze a évoqué la possibilité d’un espace de co-working dans le nouveau pôle des métiers d’art, ce qui soulève des questions. Pas d’actions directes à ce stade, mais histoire à suivre…

1. **POLINNO**

Suite à une rencontre entre Polinno et notre association, il semblerait qu’il y ait un problème de compréhension de leur part au sujet de la gratuité des séances photo dans la convention entre nos 2 structures.

En effet Polinno pensait que le partenariat impliquait que Trajectoires payeraient pour chaque participant 7.50€ + 2.50€ lors de l’utilisation du labo photo.

Pour Trajectoires la situation est très claire et n’a pas changé : c’est un partenariat pour aider les PMA qui est gratuit pour nos adhérents. En contrepartie, Trajectoires avait proposé d’amener son expertise pour les résidences.

La convention n’a pas été signée. Cécile Luscko retourne vers sa hiérarchie pour revoir la copie. De notre côté pour le moment nous ne changeons rien. Les dates sont complètes pour les mardis de février et de mars.

Par ailleurs, Cécile Lousko fait part d’une proposition pour la marketplace en rapport avec le travail du collectif des « Émaux d’ardèche » : les ateliers participants vont présenter leur travail dans plusieurs endroits (Bourlatier, Paris, etc…) et ils auraient besoin de pouvoir mettre leurs articles en vente et ainsi demandent à être référencé dans trajetdart.com .

Après discussion il est décidé de mettre en place une catégorie « Émaux d’ardèche » (Denis). Chaque professionnel devra rejoindre la marketplace selon les modalités en place.

1. **MARKET PLACE**

Un point est fait sur la market place. Didier nous informe que pour le moment environ 1000€ ont été dépensé et environ 200€ de commissions enregistrées. (note post réunion : Didier nous informe que : Précision sur comptabilité trajetsdart du 1/1/2020 au 31/12/2020 : Dépenses 1002.98 €, Commissions encaissées 110.67 €

Sona nous donne les chiffres des ventes depuis le lancement de la plateforme :

1699.80€ de ventes port compris

Soit 1581€ de ventes net (sans port)

Pour 17 commandes, 19 articles vendus

Inès nous fait part de ses recherches avec la Région (voir le mail qu’elle a envoyé au CA). S’il est clair que nous ne pourrons pas monter un dossier qui prenne en compte le travail bénévole réalisé par Sona, il semblerait qu’il y ait une piste pour avoir des aides pour le lancement de la plateforme. C’est une situation à creuser et Inès va regarder de plus près avec la région.

En parallèle, et afin de monter le dossier, il nous faut commencer à demander des devis auprès de :

* La bastide
* Les journaux locaux (Dauphiné, Tribune…)
* Les Office de Tourismes de tout le département
* Les Influenceurs, agences de com, autres pistes…

Ce dernier point ne fait pas l’unanimité et les débats sont ouverts car ce n’est pas clair sur le mode opératoire, les intentions et le contenu. La réunion touche à sa fin, le couvre-feu se rapproche… il est décidé de faire un CA rapidement pour éclaircir notre positionnement par rapport à la communication de façon générale et pour la marketplace en particulier, et mettre en place la méthode de travail.

Stéphane a pris contact avec Emerveillés l’Ardèche pour voir la possibilité de Trajectoires d’y adhérer. Une rencontre va s’effectuer. (Stéphane avec Daniel )

Fin du CA